

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 1 / 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Seilfett

Numero d'article: 73610, 73615

UFI: 43MU-D4VH-H20C-4WP1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations pertinentes

Graisse

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société

PEGE Parts GmbH
Kirchfeld 7
6294 Ermensee / SUISSE
Téléphone +41 41 917 53 03
Site internet www.pegeparts.ch
E-mail richard@pegeparts.ch

Secteur informatif

Informations techniques

richard@pegeparts.ch

Fiche de Données de Sécurité

sdb@chemiebuero.de (Pas d'envoi de fiches de données de sécurité)

Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du fournisseur.

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organe consultatif

145 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Flam. Liq. 3: H226 Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3: H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 2 / 15

2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

ATTENTION

Contient:

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques

Hydrocarbures, C9, aromatiques

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Caractéristique particulière

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers

Dangers pour la santé

Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

Dangers pour l'environnement

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.
D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
25 - <50	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques CAS: 64742-48-9, EINECS/ELINCS: 919-857-5, Reg-No.: 01-2119463258-33-XXXX GHS/CLP: Flam. Liq. 3: H226 - Asp. Tox. 1: H304 - STOT SE 3: H336 - EUH066
10 - <25	Hydrocarbures, C9, aromatiques CAS: 128601-23-0, EINECS/ELINCS: 918-668-5, Reg-No.: 01-2119455851-35-XXXX GHS/CLP: Flam. Liq. 3: H226 - Asp. Tox. 1: H304 - STOT SE 3: H336 - STOT SE 3: H335 - Aquatic Chronic 2: H411
2,5 - <10	Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium CAS: 68608-26-4, EINECS/ELINCS: 271-781-5, Reg-No.: 01-2119527859-22-XXXX GHS/CLP: Eye Irrit. 2: H319

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Après inhalation	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Après ingestion	Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Assurer un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.
Transmettre cette fiche au médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié	Mousse stable aux alcools. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Produits extincteurs en poudre.
Agent d'extinction non approprié	Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.
Tenir à l'écart de sources d'inflammation.
Utiliser un vêtement de protection individuel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel).
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 4 / 15

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Eviter de transvaser et de pulvériser dans des locaux fermés.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.
Protéger la peau en appliquant une pommade.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.

Classe de stockage

3

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 5 / 15

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants possédants une valeur
limite d'exposition (CH)

Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques
CAS: 64742-48-9, EINECS/ELINCS: 919-857-5, Reg-No.: 01-2119463258-33-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 50 ppm, 300 mg/m ³ , 4x
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 100 ppm, 600 mg/m ³

DNEL

Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 77 mg/kg bw/day
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 871 mg/m ³
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 46 mg/kg bw/day
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 46 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 185 mg/m ³
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium, CAS: 68608-26-4
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 3,33 mg/kg bw/day
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 0,66 mg/m ³
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0,833 mg/kg bw/day
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 1,667 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 0,33 mg/m ³
Hydrocarbures, C9, aromatiques, CAS: 128601-23-0
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 25 mg/kg bw/day
Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 150 mg/m ³
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 11 mg/kg bw/day
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 11 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 32 mg/m ³

PNEC

Substance
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium, CAS: 68608-26-4
Ingestion (alimentaire), 16,667 mg/kg food
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 100 mg/l
Eau de mer, 1 mg/l
Eau douce, 1 mg/l
Hydrocarbures, C9, aromatiques, CAS: 128601-23-0
Il n'y a aucune valeur de PNEC établie pour la substance.

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

Protection des yeux

lunettes de protection. (EN 166:2001)

Protection des mains

Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.

En cas d'immersion:

> 0,5 mm; Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374-1/-2/-3).

En cas de contact par projection:

> 0,5 mm; Caoutchouc nitrile, >480 min (EN 374-1/-2/-3).

Protection corporelle

Non applicable

Divers

Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance aux substances chimiques de ces derniers.

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.

Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2. (DIN EN 14387)

Risques thermiques

Pas d'information disponible.

Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Se conformer aux réglementations environnementales applicables limitant les rejets dans l'air, l'eau et le sol.

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 7 / 15

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Forme	liquide
Couleur	brun clair
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
Valeur du pH	Non applicable
Valeur du pH [1%]	Non applicable
Point d'ébullition [°C]	165-181
Point d' éclair [°C]	38
Inflammabilité	Pas d'information disponible.
Limite inférieure d'explosion	0,6 Vol.-%
Limite supérieure d'explosion	7,5 Vol.-%
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	0,1
Densité [g/cm³]	0,865
Densité relative	Non déterminé
Densité de versement [kg/m³]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Solubilité autres solvants	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Pas d'information disponible.
Viscosité cinématique	> 20,5 mm²/s (40°C)
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas d'information disponible.
Point de fusion [°C]	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation [°C]	270
Temp. de décomposition [°C]	Pas d'information disponible.
Caractéristiques des particules	Non applicable

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir la SECTION 10.3.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnementales normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

10.4 Conditions à éviter

Fort échauffement.

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 8 / 15

10.5 Matières incompatibles

Voir la SECTION 7

10.6 Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz inflammables.

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 9 / 15

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë

Produit
oral, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
LD50, oral, rat, > 5000 mg/kg
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium, CAS: 68608-26-4
LD50, oral, rat, >5000 mg/kg bw (OECD 401)
NOAEL, oral, rat, 500 mg/kg bw/day
Hydrocarbures, C9, aromatiques, CAS: 128601-23-0
LD50, oral, rat, 6984 mg/kg

Toxicité dermale aiguë

Produit
dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
LD50, dermique, lapin, > 3160 mg/kg
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium, CAS: 68608-26-4
LD50, dermique, lapin, >5000 mg/kg bw (OECD 402)
NOAEL, dermique, rat, 1000 mg/kg bw/day
Hydrocarbures, C9, aromatiques, CAS: 128601-23-0
LD50, dermique, lapin, 3160 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Produit
inhalatoire, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
LC50, inhalatoire, rat, > 5000 mg/m³/8h
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium, CAS: 68608-26-4
LC50, inhalatoire, rat, 1.9 mg/l air (OECD 403)
NOAEL, inhalatoire, rat, 49.5 mg/m³ air [
Hydrocarbures, C9, aromatiques, CAS: 128601-23-0
LC50, inhalatoire, rat, 6,193 mg/L (4h)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
œil, non irritant

Corrosion cutanée/irritation cutanée L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 10 / 15

Méthode de calcul

Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
dermique, non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
dermique, non sensibilisant
Hydrocarbures, C9, aromatiques, CAS: 128601-23-0
dermique, non sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
Méthode de calcul

Substance
Hydrocarbures, C9, aromatiques, CAS: 128601-23-0
inhalatoire, un effet néfaste observé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
NOAEL, inhalatoire, rat, 6000 mg/m ³ , négatif
NOAEL, oral, rat, 500 mg/kg bw/day, négatif

Mutagénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
in vivo, négatif
in vitro, négatif

Toxicité sur la reproduction

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Fécondité

Pas d'information disponible.

- Développement

Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
NOAEC, inhalatoire, rat, 5220 mg/m ³

Cancérogénèse

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Remarques générales

Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit.
Les données toxicologiques citées concernant les composants sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail ainsi qu'aux toxicologues.

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 11 / 15

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

11.2.2 Autres informations

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Substance
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 2% aromatiques, CAS: 64742-48-9
EL50, (72h), Algae, > 1000 mg/l
NOELR, (72h), Algae, 100 mg/l
LL50, (96h), Oncorhynchus mykiss, > 1000 mg/l
LL50, (48h), Daphnia magna, >1000 mg/l
Acides sulfoniques de pétrole, sels de sodium, CAS: 68608-26-4
NOEC, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, 1000 mg/l (EPA OTS 797.1050)
EC0, (48h), Daphnia magna, 1000 mg/l (EPA OTS 797.1300)
LL0, (96h), poisson, 10000 mg/l (OECD 203)
Hydrocarbures, C9, aromatiques, CAS: 128601-23-0
LC50, (48h), Oncorhynchus mykiss, 9,22 mg/L
EC50, (48h), Daphnia magna, 6,14 mg/L
EL50, (48h), Daphnia magna, 3,2 mg/l (OECD 202)
NOELR, (21d), Daphnia magna, 2,144 mg/l
NOELR, (28d), Oncorhynchus mykiss, 1,228 mg/l
NOELR, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, 1 mg/l (OECD 201)

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement Non déterminé

Comportement dans les stations d'épuration Non déterminé

Biodégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement et dans les canalisations d'égout.

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 12 / 15

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit

Éliminer comme déchet dangereux.

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

070604*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

150110* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID 1139

Transport fluvial (ADN) 1139

Transport maritime selon IMDG 1139

Transport aérien selon IATA 1139

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID Solution d'enrobage

- Code de classification

F1

- Etiquettes de danger



- ADR LQ

5 I

- ADR 1.1.3.6 (8.6)

Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels) 3 (D/E)

Transport fluvial (ADN)

Solution d'enrobage

- Code de classification

F1

- Etiquettes de danger



Transport maritime selon IMDG

Coating solution

- EMS

F-E, S-E

- Etiquettes de danger



- IMDG LQ

5 I

Transport aérien selon IATA

Coating solution

- Etiquettes de danger



Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 13 / 15

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID 3

Transport fluvial (ADN) 3

Transport maritime selon IMDG 3

Transport aérien selon IATA 3

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID III

Transport fluvial (ADN) III

Transport maritime selon IMDG III

Transport aérien selon IATA III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID Non

Transport fluvial (ADN) Non

Transport maritime selon IMDG Non

Transport aérien selon IATA Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Pas d'information disponible.

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 14 / 15

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

PRESCRIPTIONS DE CEE	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014
Commentaire relatif aux composants	Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).
- annexe XIV (REACH)	Le produit ne contient pas $\geq 0,1$ % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)
- annexe XVII (REACH)	Le produit contient $\geq 0,1$ % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 3, 40, 75 Le produit fait l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 3
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT	ADR (2023); IMDG-Code (2023, 41. Amdt.); IATA-DGR (2023)
RÉGLEMENTATIONS NATIONALES (CH):	Ordonnance sur les produits chimiques - Ochim; Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques - ORRChim; Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs - OPAM; Ordonnance sur les mouvements de déchets - OMoD; Ordonnance du DFI sur les générateurs d'aérosols
- VeVa Code	070604*
- VOC-part [%]	44,47
Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM):	Seuil quantitatif (SQ): 20 000 kg
- Observer les restrictions d'emploi	Les restrictions d'emploi pour les femmes enceintes et allaitantes, les mineurs et les apprentis.
- VOC (2010/75/CE)	385,7 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, une appréciation de sécurité des matières n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Seilfett

Numero d'article 73610, 73615

PEGE Parts GmbH

6294 Ermensee

Date d'émission 07.08.2023, Révision 07.08.2023

Version 1.0

Page 15 / 15

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
ATE = acute toxicity estimate
CAS = Chemical Abstracts Service
CLP = Classification, Labelling and Packaging
DMEL = Derived Minimum Effect Level
DNEL = Derived No Effect Level
EC50 = Median effective concentration
ECB = European Chemicals Bureau
EEC = European Economic Community
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
EL50 = Median effective loading
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances
EmS = Emergency Schedules
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
IATA = International Air Transport Association
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
IC50 = Inhibition concentration, 50%
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
IVIS = In vitro irritation score
LC50 = Lethal concentration, 50%
LD50 = Median lethal dose
LC0 = lethal concentration, 0%
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level
LL50 = Median lethal loading
LQ = Limited Quantities
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
NOEC = No Observed Effect Concentration
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PNEC = Predicted No-Effect Concentration
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
STP = Sewage Treatment Plant
TLV®/TWA = Threshold limit value – time-weighted average
TLV®STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
VOC = Volatile Organic Compounds
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations

Tarif douanier:

Non déterminé

Méthode de classification

Flam. Liq. 3: H226 Liquide et vapeurs inflammables. (D'après les données d'essais)
STOT SE 3: H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Méthode de calcul)
Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (Méthode de calcul)

Positions modifiées

Aucun

Copyright: Chemiebüro®